

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



Inauguration et travaux réalisés dans la
Salle Charles POIREL

p. 6 à 22



Sommaire

Conseil Municipal du 10 Avril 2019	2
Manifestations passées	5
Les travaux de la Salle Charles POIREL (Ex FOYER RURAL)	6
Inauguration de la rénovation et mise en accessibilité de la salle Charles POIREL	21
Manifestations futures	23
Infos associations	26
Dates à retenir et infos diverses	28
Recette de saison	30
Jeux	31
Infos pratiques	32

Conseil Municipal du 10 Avril 2019

Comptes de gestion 2018 :

Commune ; Eau/Assainissement ; Forêt ; Caisse des Écoles. Pour ces différents Comptes de Gestion 2018, le Conseil, après s'être assuré :

- Que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017.
- Que le Receveur a repris tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés.

- Que le Receveur a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il été prescrit de passer dans ses écritures.

A déclaré que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Comptes administratifs 2018 :

Les comptes administratifs 2018 ont été présentés au Conseil Municipal par Damienne VILLAUME adjointe déléguée aux finances.

Compte Administratif de la commune (en Euros)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Report 2017	6 254,68			79 465,48	6 254,68	79 465,48
Exercice 2018	159 319,48	173 955,63	309 814,20	352 491,87	469 133,68	526 447,50
Restes à réaliser	97 718,00				97 718,00	
TOTAUX	263 292,16	173 955,63	309 814,20	431 957,35	573 106,36	605 912,98
Résultats	- 89 336,53		+ 122 143,15		+ 32 806,62	

Compte Administratif Eau / Assainissement (en Euros)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Report 2017		93 973,30		41 320,37	0,00	135 293,67
Exercice 2018	16 692,93	55 472,51	122 181,52	120 397,69	138 874,45	175 870,20
Restes à réaliser	15 500,00				15 500,00	0,00
TOTAUX	32 192,93	149 445,81	122 181,52	161 718,06	154 374,45	311 163,87
Résultats	+ 117 252,88		+ 39 536,54		+ 156 789,42	

Compte Administratif de la Forêt (en Euros)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Report 2017		45 955,12		189 987,95	0,00	235 943,07
Exercice 2018	48 158,14	0,88	53 473,77	6 084,07	101 631,91	6 084,95
Restes à réaliser	26 000,00	13 537,00			26 000,00	13 537,00
TOTAUX	74 158,14	59 493,00	53 473,77	196 072,02	127 631,91	255 565,02
Résultats	- 14 665,14		+ 142 598,25		+ 127 933,11	

Compte Administratif de la Caisse des Écoles (en Euros)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Report 2017				1 528,23	0,00	1 528,23
Exercice 2018			1 551,63	1 500,00	1 551,63	1 500,00
TOTAUX			1 551,63	3 028,23	1 551,63	3 028,23
Résultats			+ 1 476,60		+ 1 476,60	

Selon Article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales : dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil municipal élit son Président. Le Conseil a élu Damienne VILLAUME. Hors la présence du Maire et sous la présidence de Damienne VILLAUME, l'un après l'autre, les différents comptes administratifs ont été votés, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Affectation des comptes de Résultats :

Résultats 2018			Affectations sur 2019	
Commune	Fonctionnement	+ 122 143,15	Reporté	+ 32 806,62
	Investissement	- 89 336,53		
Eau- Assainissement	Fonctionnement	39 536,54	Reporté (eau)	39 536,54
Forêt	Fonctionnement	+ 142 598,25	Reporté	+ 127 933,11
	Investissement	- 14 665,14		
Caisse des Écoles	Fonctionnement	+ 1 476,60	Reporté	+ 1 476,60

Budgets primitifs 2019

L'ensemble des budgets a été adopté à l'unanimité

COMMUNE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	404 099 €	404 099 €
Investissement	311 768 €	312 290 €

EAU

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	54 928 €	94 434 €
Investissement	86 798 €	152 211 €

FORET

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	46 160 €	156 833 €
Investissement	26 000 €	28 202,14 €

CAISSE DES ECOLES

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 776 €	2 776 €

Impôts locaux 2019

Compte tenu des indications reçues des services fiscaux concernant les bases de fixation des impôts 2019, à l'unanimité, il est décidé d'appliquer les mêmes taux que l'an passé :

	Taux en 2018	Taux en 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	12,08%	12,08%	67 745 €
Taxe Foncière (bâti)	12,88%	12,88%	49 163 €
Taxe Foncière (non bâti)	35,85%	35,85%	4 230 €

Mission d'assistance technique avec le Département de Meurthe et Moselle :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de signer, avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la convention de mission d'assistance technique dans le domaine « Aménagement voirie et aménagement urbanisme ».

La convention est établie pour une durée de 4 ans, pour un coût annuel de 0,50€ par habitant.

Prise en charge de la stérilisation des chats :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité un budget de 300 euros dévolus à la stérilisation de chats

Date du prochain Conseil Municipal :

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 23 mai 2019. Il est bon de préciser :

- Que les séances sont publiques.
- Que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie

Centre de loisirs d'avril

Cette année ce sont entre 10 et 20 enfants qui ont participé les deux semaines au centre de loisirs organisé par le Foyer Rural lors des vacances



d'avril. Le thème était « Pâques » et entre la chasse au lapin de Pâques dans le village, les

décos à réaliser, les sorties au cinéma, l'après-midi à la Pierre Plate et la rencontre avec Layla, les journées ont été bien occupées.

Un petit point particulier à propos de la rencontre avec Lailly : Beaucoup d'entre vous ont sans doute déjà entendu parler de Lailly qui est une petite fille de Baccarat ayant un très gros handicap et pour laquelle une association a été créée « pas à pas avec Lailly », à laquelle œuvre régulièrement Michelle Divoux. Elle a eu l'idée de faire passer un moment à Lailly avec les enfants du centre de loisirs. Estelle, la directrice du centre



a accepté bien volontiers et pense que ce genre de rencontre est bénéfique pour tous. En effet, pour les enfants dits « normaux », cela leur permet d'être moins effrayés par le handicap car ils le côtoient directement et le regarde autrement et pour Lailly et sa maman cela les rend heureuses de se mêler à tous les enfants. Il faut ajouter qu'ils ont offert à Lailly une barbie qui parle qui l'a remplie de bonheur !!

Vous pouvez d'ores et déjà noter qu'un nouveau centre de loisirs aura lieu du 8 juillet au 2 août et que des surprises se préparent déjà, surprises qui devraient faire un grand plaisir à tous les participants !!!

Soirée « râpées » du Foyer Rural

Le 27 avril le Foyer Rural a organisé une soirée « Râpées ».

Cela vient-il des « râpées » ou de l'effet « nouvelle salle » des fêtes ? Le fait est que les organisateurs avaient limité le nombre de places à 100 personnes et qu'il a fallu refuser du monde.

Le repas, composé de râpées et d'échine de porc à la broche accompagnées de « chique » (fromage blanc aux herbes et aux épices pour les plus jeunes ou les « non-lorrains ») et de salade, plus fromage et dessert a plu à l'ensemble des participants.





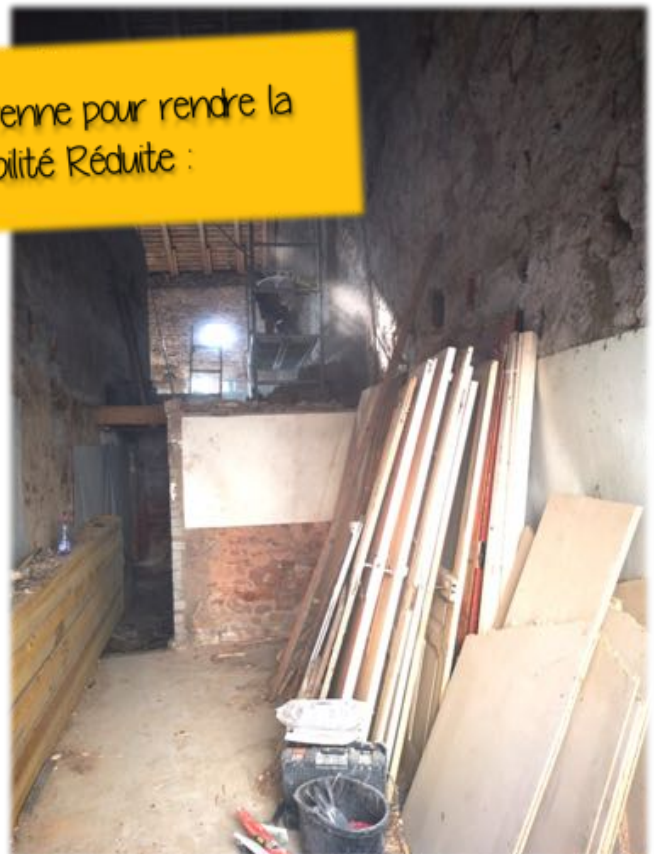
La soirée fut très animée et les participantes à l'atelier « danse en ligne » ont même fait une



démonstration. Ce fut un moment très agréable pour tous

Les travaux de la Salle Charles POIREL (Ex FOYER RURAL)

Utilisation d'une partie de l'habitation mitoyenne pour rendre la salle accessible aux Personnes à Mobilité Réduite :

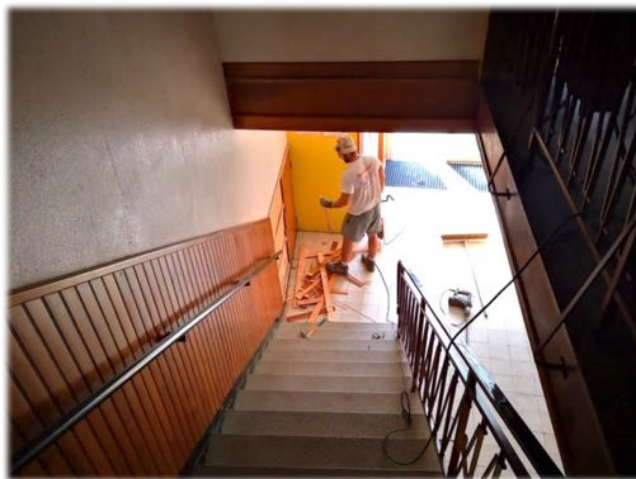




Rénovation de la toiture sur la partie
utilisée de la maison mitoyenne :



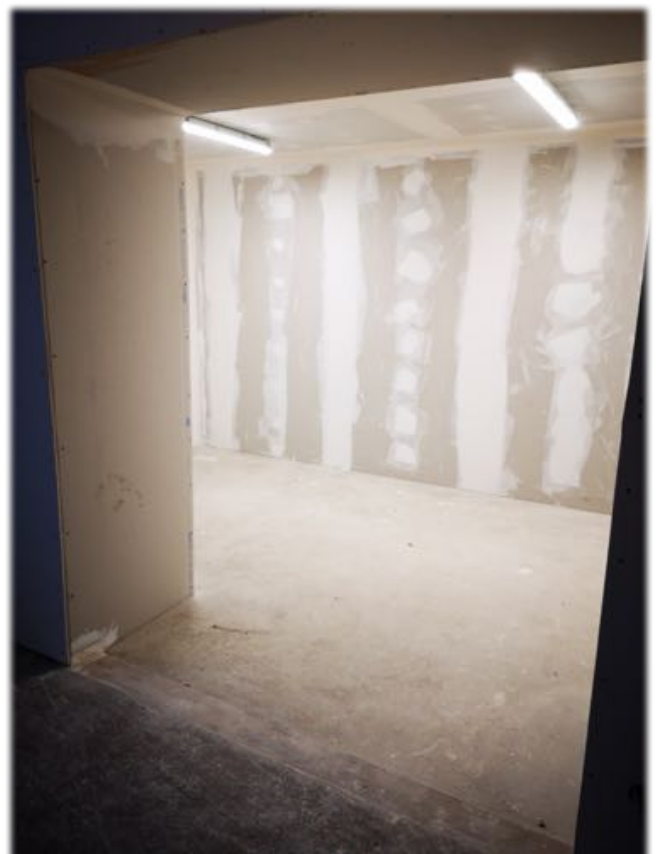
Ouvertures en haut et en bas de la cage
d'escalier vers la maison mitoyenne :



Réouverture des fenêtres
et démontage de la Scène :



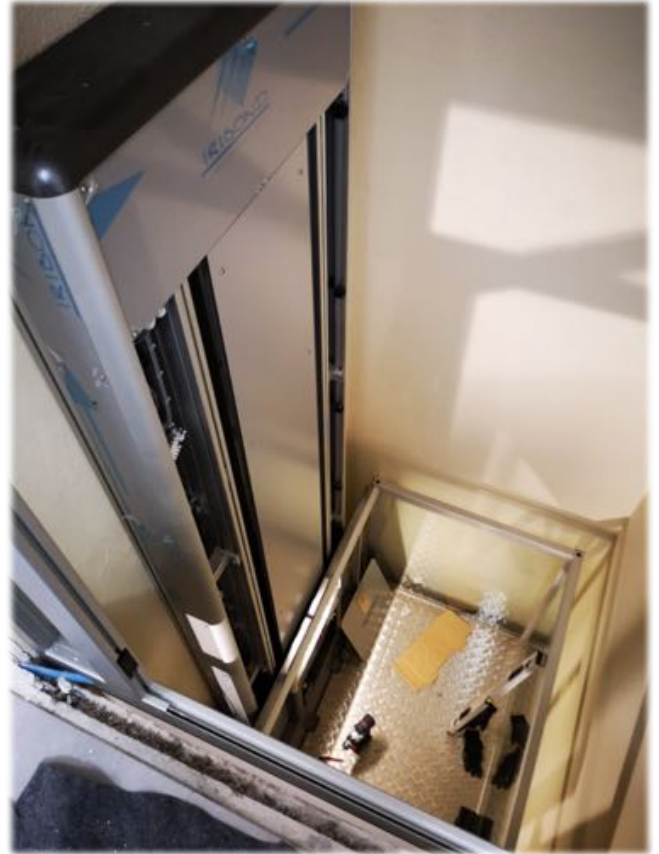
Démontage et sortie de l'ancien bar,
réutilisation de l'espace :





Création de la cage d'ascenseur :





Création d'un nouvel espace sanitaire
(dans la partie maison mitoyenne) :

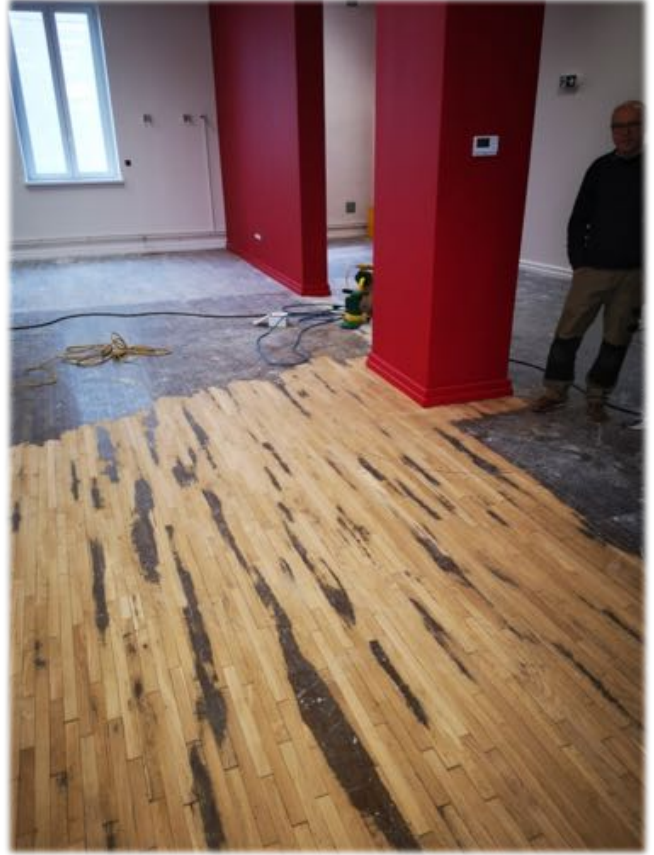




Création des nouveaux plafonds et
remplacement des points d'éclairage :



Rénovation de tous les parquets de la salle
(ponçage et vitrification) :





Dépose du carrelage dans l'entrée :

Réutilisation des anciens vestiaires
en espace de rangement (tables et chaises) :



Création d'un nouvel espace vestiaires :



Création d'une salle (dans la maison mitoyenne)
destinée à des réunions d'association :



Réutilisation des anciens sanitaires en pièce de rangement :



Restauration des escaliers
(Polissage, pose de nez de marche) :



Nouvelle chaufferie
(pour la salle et la Mairie) :



Remerciements

Un grand merci à Dominique pour son suivi quasi quotidien de l'avancée des travaux, ainsi que pour les nombreuses photos utilisées pour l'édition de ce Thiavillois !



L'équipe municipale remercie le maître d'œuvre, Alain STRASSUS, qui a assuré un suivi du chantier parfait et a réussi une coordination sans faille entre toutes les entreprises et a même su faire commencer les travaux au mois d'août 2018. A cela il faut ajouter le professionnalisme de tous les corps de métiers, tous également situés dans un périmètre ne dépassant pas 20 km autour de Thiaville. Cela nous montre, s'il en était besoin, que des entreprises très proches de chez nous sont très performantes !!



Activité	Société	Gérant
Démolition Maçonnerie	SAS KEKIC Banda – Raon l'Etape	Banda KEKIC
Charpente – couverture	REGENASS Armand – La Petite Raon	Armand REGENASS
Menuiserie PVC et Métal	Menuiserie DLG – Baccarat	Julien CLEMENT
Menuiserie intérieure	ROCHOTTE menuiserie – Bayon	Gilles ROCHOTTE
Rénovation parquet	Bernard RENAUX – Raon l'Etape	Bernard RENAUX
Plâtrerie - Peintures	ELIPS – Raon l'Etape	Cyril VANESSON
Electricité ventilation	SARL ALIZON – Badonviller	Fabrice ALIZON
Plomberie Sanitaires	LUDEAU Chauffage – Lachapelle	Ludovic BINTZ
Chauffage	ADG Energies - Baccarat	Grégory DUCHESNE
Carrelage Faïence Sols souples	MILLER CARRELAGE – Raon l'Etape	Bruno FERRY
APPAREIL ELEVATEUR	AEA – Raon l'Etape	Olivier REIGNIER
Lettrage	AB Stores & Enseignes – Bertrichamps	Patrick BERNARD

Inauguration de la rénovation et mise en accessibilité de la salle Charles POIREL

Le 6 avril, c'est en présence de nos conseillers départementaux : Rose-Marie FALQUE et Michel MARCHAL, de notre comptable municipale Flore PARDAL, du maître d'œuvre Alain STRASSUS, des représentants des entreprises, du conseil municipal et d'une soixantaine de Thiavillois que le ruban permettant l'accès à la salle Charles POIREL rénovée et mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite fut coupé.

C'est le 30 juillet 2018 que commencèrent les travaux pour se terminer le 25 février 2019.

Pour accéder à cette salle rénovée, nous pouvons profiter d'un élévateur. La commune dispose

d'une salle de 130 m² (la scène n'a pas été conservée) pouvant accueillir environ 100 personnes. Les sanitaires sont à l'étage, le bar est en retrait de la salle tout en permettant de conserver un regard sur la salle et son activité. L'ensemble permettant l'accueil et l'évolution de Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Désormais une même chaudière à gaz fournit la salle Charles POIREL et la mairie. Ainsi des économies d'énergie sont espérées.

Pour une estimation avant travaux de 170 713,88 € hors taxes, le montant de cette rénovation s'élève à 187 594,72 €





Sorties nature

Dragons des mares.

Description

Partez à la recherche des grenouilles et tritons sur les bords de la rivière et apprenez à reconnaître les différentes espèces. Et qui sait, peut-être ferez-vous la rencontre du dragon des mares !



Programme

- ven. 3 mai 2019, 19:00 heure
- Vallée de la Meurthe 54122 Azerailles

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

<https://www.eventbrite.fr/e/inscription-sortie-nature-dragons-des-mares-56580820758>

Atelier nature: Tressage en bord de Meurthe

Description

En suivant les conseils et le savoir-faire d'une vannière, venez créer votre décoration de jardin en osier, en extérieur, dans une roseraie réhabilitée. Convivialité garantie!



Programme

- sam. 11 mai 2019 de 14:00 à 17:00.
- Vallée de la Meurthe 54122 Glonville

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

<https://www.eventbrite.fr/e/inscription-atelier-nature-tressage-en-bord-de-meurthe-56565574155>



Sortie nature: "Eau-diophiles" - Capturez les sons de la nature

Description

Cette année, la Cité des Paysages vous propose de participer à la réalisation d'une création sonore collective et évolutive sur le thème de l'eau.

Enregistrements de témoignages, de souvenirs, ou d'ambiances aquatiques : l'occasion pour vous de découvrir différentes techniques de prises de son mais aussi de partager de précieux souvenirs, si le cœur vous en dit, et ce quelque soit votre âge! En compagnie de Marc Namblard (audio-naturaliste), re-découvrez les sons qui nous environnent. Apprenez à maîtriser les techniques d'enregistrement avec du matériel professionnel mais également avec vos propres appareils: smartphone, dictaphone ou tout autre objet de votre quotidien pourront servir à capter les sons qui seront ultérieurement travaillés lors d'une animation à la Cité des Paysages.



Programme

- dim. 19 mai 2019 de 14:00 à 16:00
- Vallée de la Meurthe 54122 Azerailles
- A partir de 6 ans.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

<https://www.eventbrite.fr/e/inscription-sortie-nature-eau-diophiles-capturez-les-sons-de-la-nature-56572945202>

Atelier et sortie nature : rencontre avec un trappeur.

Description

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable à Baccarat, rencontrez un trappeur des bords de Meurthe.

Confection de tisanes sauvages ou encore fabrication de mets à base de racines... essayez vous à la vie sauvage !

Programme

- ven., 31 mai 2019, 19:30
- Vallée de la Meurthe 54120 Baccarat

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

<https://www.eventbrite.fr/e/inscription-atelier-et-sortie-nature-rencontre-avec-un-trappeur-56579026391>

Sortie nature: Dragons des mares.

Description

Partez à la recherche des grenouilles et tritons sur les bords de la rivière et apprenez à reconnaître les différentes espèces. Et qui sait, peut-être ferez vous la rencontre du dragon des mares !



Programme

- dim. 2 juin 2019
- Azerailles 14:00 – 17:00 h
- Baccarat 17h-18h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

<https://www.eventbrite.fr/e/inscription-sortie-nature-dragons-des-mares-56581599086>

Marche Gourmande

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de THIAVILLE / LACHAPELLE organise sa 4^{ème} marche gourmande le 30 juin 2019. Renseignements et réservations auprès de Frédéric THOMAS – 06.14.48.57.83.

La belle Barbue fête le printemps

Les trocs de livres et de plantes sont en "libre service". Venez déposer sur les tables ce que vous souhaitez partager et repartez avec ce qui vous plaît. Mais si vous venez les mains libres, ça marche aussi!

Les trocs, jeux, animation musicale et l'atelier de réparation de vélos sont gratuits.

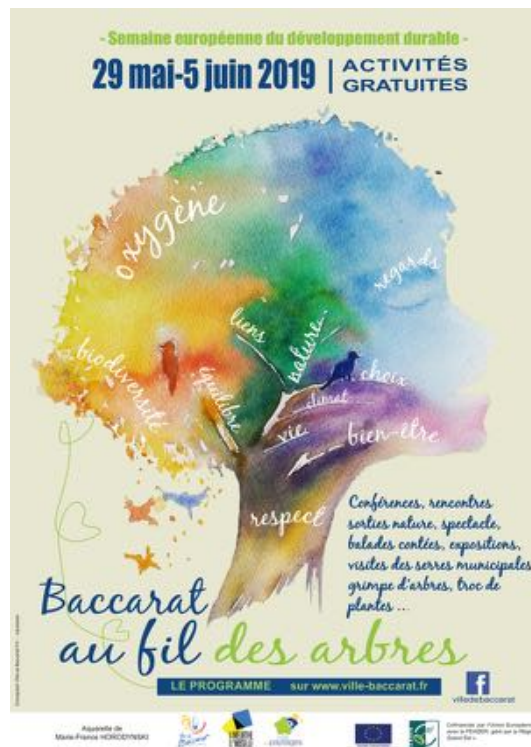
Nous espérons vous accueillir en nombre. L'association inaugure son café associatif dans une ancienne écurie en cours de rénovation. C'est une belle aventure qui commence et nous cherchons des bénévoles pour un petit coup de main ou un grand investissement. Venez nous voir !



Semaine du développement durable « Au fil des arbres ».

Du 29 mai au 5 juin : Semaine du développement durable « Au fil des arbres ».

Infos et programmations des activités gratuites sur www.ville-baccarat.fr



Kermesse

Organisée par les Amis de l'école

Vendredi 28 juin

à partir de 16h, à côté de l'école

Les jeux seront ouverts aux enfants de 16h à 18h, ainsi que le maquillage et la pêche à la ligne.

Dès 18h, venez estimer le poids du **panier garni**, manger une bonne **tarte flambée** (sur place ou à emporter) et profiter de la **buvette**, avec, en nouveauté cette année :

Concert du « duo Réson' »

Nous vous espérons nombreux, pour passer un moment convivial et festif ☺

Nous manquons de volontaires pour tenir les stands de jeux qui plaisent tant aux enfants : papa, maman, papi, mamie, tonton, tata et amis. Vous souhaitez participer ? Génial ! Manifestez-vous vite auprès des maîtresses avant le 16 mai. Merci d'avance !

Les bénéfices de cette soirée sont reversés à l'école et permettent de financer des sorties scolaires. Pour l'année 2018-19, l'école a bénéficié d'une subvention qui a permis de financer entièrement une sortie Théâtre pour chaque enfant, et en partie la classe découverte de Maternelle et la sortie de fin d'année des 2 autres classes.

Les Amis de l'école



Ils ont lancé leur projet de création d'un jardin dans la cour de l'école. Le projet est en cours de réalisation.

Nous tenons d'ores et déjà, à remercier la

municipalité de Thiaville qui a mis à notre disposition les agents municipaux. Bravo à eux pour le travail réalisé.

Le jardin sera doté de carrés-potager et d'une maison à insectes. Par la suite, les enfants pourront à l'envie semer, voir pousser et récolter les fruits de leur travail.



Vide grenier

Activité Basket

L'activité basket reprend à Raon l'Etape Elle concerne tous les enfants à partir de 5

ans des écoles primaires, mais également les collégiens, les lycéens et les adultes jusqu'à l'âge de Aussi, afin de concrétiser cette reprise, ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter aux heures de repas ou en soirée :

Bernard THOUVENIN : 09 51 25 93 80

Jean-Pierre VALLEE : 06 14 88 44 92 ou jpvallee@wanadoo.fr



Tennis de table

Dimanche 12 mai, rencontres de tennis de table

- Équipe 1 reçoit Blainville sur l'eau
- Équipe 2 reçoit Chanteheux
- Équipe 3 reçoit Épinal
- Équipe 4 reçoit Hadigny les verrières

RCM à Fraipertuis

Le jeudi 18/04/2019 sous un magnifique soleil, « RCM 97.6 la radio » réalisait

en direct du parc de Fraipertuis City une émission de 2h.

Dominique a testé pour vous les dernières nouveautés,

et en direct vous a donné ses impressions vertigineuses.

Faire la tour de « 66 M du Golden Driller » ou faire le tour sur le « Timber Drop » avec sa chute à 113% un téléphone à la main pour assurer le direct avec Cyrielle a été toute une aventure. Cyrielle assurait le direct avec le directeur du parc et il nous a fait découvrir ces nouveautés.

Pour la diffusion sur internet et la diffusion sur notre antenne avec l'installation de notre matériel, Antoine notre service civique nous fut d'un précieux secours.

Prochainement des entrées gratuites devraient vous être proposées sur notre

antenne.



la fête foraine

extra-ordinaire

des foyers Ruraux








www.foyersruraux54.org
CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS 03 83 31 10 33

La fête foraine

DES FOYERS RURAUX

à Azélot

7 ans

1^{er} juin 2019
à partir de 16 h



BON DE RÉSERVATION DES REPAS

à renvoyer avant le 17 mai

www.foyersruraux54.org

La CONSTRUCTION DE LA fête mobilise LES foyers

Depuis plusieurs mois, les bénévoles des Foyers Ruraux se mobilisent pour construire ensemble une fête foraine qui sera sans aucun doute extra-ordinaire. Le 1^{er} juin sera l'aboutissement de cette grande aventure collective, et nous espérons la présence de chacun d'entre vous pour célébrer 70 ans d'animation en milieu rural. Pour faciliter l'organisation et l'inspiration, merci de réserver dès à présent vos repas pour cet événement.

POUR INSTALLER ET ANIMER LA fête, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

Une matinée, une journée, une soirée, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

...AVANT !

- Une semaine de préparation, du samedi 25 au vendredi 21 mai pour : peindre, transporter, installer, décorer, construire...

...PENDANT !

- Une journée de fête, le samedi 1^{er} juin, pour : tenir un stand, une attraction, une animation, une buvette... par créneaux de 2 heures pour que vous puissiez aussi profiter de la fête.

...APRÈS !

- Deux jours de rangement, dimanche 2 et lundi 3 juin, pour : nettoyer, trier, ranger, transporter...

Merci de nous indiquer vos disponibilités, vos besoins en repas (pris en charge pendant la semaine d'installation) et en hébergement.

Pour vous inscrire, un outil est à votre disposition sur le site internet de la fédération www.foyersruraux54.org

Vous pouvez également contacter votre animateur.

RÉSERVATION DES REPAS, MODE D'EMPLOI

1 Vous réservez votre repas pour le jour de la fête en remplissant le formulaire ci-contre.

Formule unique de repas à 12 € :

- Un plat au choix parmi trois propositions :
 - poulet en rotissoire,
 - râpés de pomme de terre
 - jambon à la broche,
 - râpés de pomme de terre
 - tarte aux légumes du soleil (plat végétarien)
- Un dessert
- Une boisson

2 Vous donnez votre inscription au responsable de votre Foyer Rural pour centraliser les réservations et les renvoyer avant le 17 mai.

3 Le 1^{er} juin, vous récupérez vos tickets pour le repas directement aux caisses d'accueil (les repas seront servis de 18h30 à 20h30).



BULLETIN DE RÉSERVATION DES REPAS

à transmettre au responsable de votre Foyer Rural

Prénom _____

Nom _____

Ville _____

Mail _____

Mobile _____

réserve ☐ repas x 12 € = € (Indiquez le total)

dont ☐ poulet et râpés

☐ jambon et râpés

☐ tarte végétarienne

chèque à l'ordre de la FDR54

Horaire des prochaines messes

Date	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
5 mai	3 ^{ème} dimanche de Pâques 1 ^{ère} communion	Vathiménil		Baccarat
12 mai	4 ^{ème} dimanche de Pâques communion	Thiaville		Glonville
19 mai	5 ^{ème} dimanche de Pâques	Reherrey	Laronxe	Baccarat
26 mai	6 ^{ème} dimanche de Pâques	Chenevières	Azerailles	Baccarat
30 mai	Ascension		Flin	Bertrichamps
2 juin	7 ^{ème} dimanche de Pâques	Gélacourt	Saint Clément	Baccarat

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat (PLUi-H) :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat (PLUi-H) de la CCTLB, dont l'approbation est prévue pour le début de l'année 2020, arrive à une étape importante : la présentation du projet aux habitants lors de réunions publiques qui inaugurent une importante phase de concertation.

Le PLUi-H reflète la vision du territoire pour les 12 prochaines années et engage de façon très concrète son développement futur : ce document d'urbanisme fixe les objectifs des politiques publiques d'aménagement en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique, de loisirs, de déplacements, d'attractivité...

Les élus communautaires des 43 communes ont débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le projet se décline en 3 orientations générales :

- Être un territoire plus attractif
- Être un territoire plus dynamique
- Être un territoire plus agréable à vivre

Les élus souhaitent engager le territoire à :

- Produire une offre adaptée et diversifiée de logements à travers le territoire en équilibrant les pôles urbains,
- Pérenniser l'offre de transport publics (gares, dessertes ferroviaires), à développer l'accès à la mobilité pour tous (transports publics urbains, aire de co-voiturage, modes de déplacement doux),
- Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises et le maintien des acteurs économiques présents sur

le territoire (renforcer les zones existantes, offrir de nouveaux espaces, revitaliser l'économie rurale et agricole...),

- Inscrire le territoire dans une stratégie touristique et culturelle concertée à plus grande échelle (mise en valeur des équipements culturels, des sites naturels et patrimoniaux, poursuivre la valorisation du château, développer le tourisme d'affaire...),
- Généraliser l'accès au haut-débit,
- Créer les conditions favorables au maintien et à l'implantation de professionnels de santé sur le territoire (maisons de santé publiques ou privées...).



Rappel des horaires de tonte

Le printemps **REVIENT** et avec le printemps, l'herbe pousse et qui dit, herbe qui pousse, dit tonte !!

Aussi, nous vous rappelons que pour les bonnes relations entre voisins, des horaires doivent être respectés

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.



Recours pour tonte du voisinage hors horaire légal

En cas de nuisances sonores répétées et notamment de tontes de pelouse effectuées fréquemment en dehors des créneaux horaires autorisés, il est recommandé de commencer par des démarches à l'amiable. Un simple entretien avec le voisin peut suffire.

Si ce dernier persiste, il est conseillé d'aller en mairie ou en préfecture vérifier s'il existe un arrêté municipal ou préfectoral réglementant les horaires de tonte. Dans le cadre d'une copropriété, il faut consulter le règlement de copropriété qui peut limiter ou interdire certains bruits, dont la tonte de pelouse.

La victime peut alors envoyer un simple courrier à son voisin indélicat lui demandant de cesser ces agissements en s'appuyant sur la réglementation en vigueur dans la commune et/ou la copropriété. En cas de non-réponse ou si les nuisances continuent, le mieux est de renvoyer une nouvelle lettre, mais cette fois-ci en recommandé avec accusé de réception (AR).

Parallèlement, il peut être judicieux de faire appel à une tierce personne, comme un autre voisin également gêné par les nuisances sonores ou le syndic de copropriété.

À savoir : il est possible de saisir, dans le cadre d'une démarche à l'amiable et donc en dehors d'une procédure judiciaire, un conciliateur de justice.



Cette démarche est gratuite. Il existe un site Internet pour connaître les coordonnées du conciliateur de justice le plus proche de son domicile : <https://www.conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence>. En tapant son adresse, l'internaute peut avoir accès au numéro de téléphone, adresse postale et horaires d'ouverture de la permanence de cet auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Si les troubles persistent, il est conseillé de faire appel à un huissier qui constatera la nuisance.

Ce constat peut être précieux en cas de recours judiciaire.

Si un voisin estime que la tonte de pelouse en dehors des horaires autorisés lui porte préjudice, il peut saisir le tribunal d'instance (TI). Pour démontrer la réalité du préjudice et évaluer le montant de la réparation, il doit fournir au TI le maximum de preuve : courriers échangés avec le voisin indélicat, témoignage d'autres voisins, procès-verbaux de la police ou de la gendarmerie, constat d'huissier, voire pétition du voisinage. En revanche, les photos et vidéos prises à l'insu du fauteur de troubles ne sont pas recevables.

Attention : si la victime présumée perd le procès ou si la procédure a été jugée abusive, le plaignant peut se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 3.000 euros et devoir verser des dommages et intérêts au voisin accusé.

Risques encourus si on utilise sa tondeuse en dehors des règles et des horaires

Si la tonte de pelouse est réalisée en dehors des créneaux horaires légaux ou prévus par l'arrêté municipal ou préfectoral, un voisin peut appeler la police, la police municipale ou la gendarmerie.

Le contrevenant peut se voir alors infliger une amende forfaitaire. Son montant s'élève à

- **68 EUROS** : si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)

- **180 EUROS** : au-delà de ce délai.

SALADE DE BOULGOUR aux magrets de canard et à l'orange

Ingrédients

- 250 g de Boulgour Tradition Tipiak
- Jus d'une ½ orange
- ½ petite cuillère de zeste d'orange
- 1 orange en quartiers
- Jus d'un citron
- Coriandre
- 100 g de magrets de canard séchés
- 1 à 2 petites cuillères d'huile de noisette
- Sel - Poivre

Préparation de la recette

Préparez le Boulgour Tradition Tipiak selon le mode de cuisson pilaf et laissez refroidir.

Râpez le zeste de l'orange puis épluchez-la et découpez les quartiers en 3.

Pressez une ½ orange et 1 citron.

Gardez une dizaine de magrets pour la présentation et découpez les autres en morceaux.

Mélangez le Boulgour Tradition Tipiak avec les jus d'orange et de citron et le zeste d'orange.



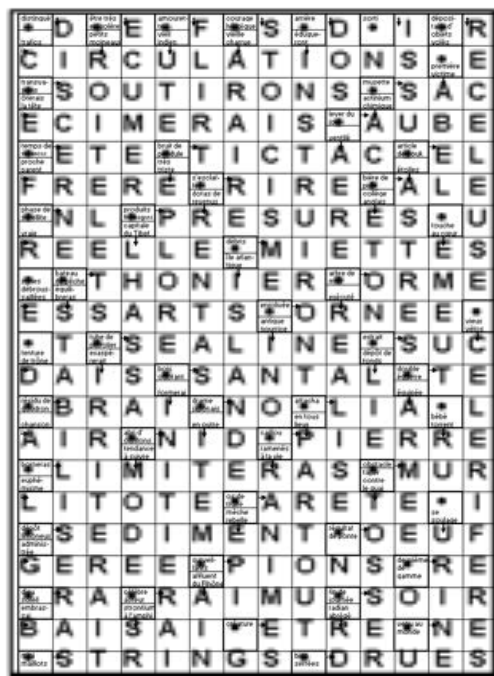
Ajoutez les morceaux d'orange et de magrets de canard.

Assaisonnez avec l'huile de noisette, le sel et le poivre.

Ciselez la coriandre et parsemez-en la salade.

Ajoutez en décoration les magrets de canard et quelques zestes d'orange.

Solutions du numéro 540.



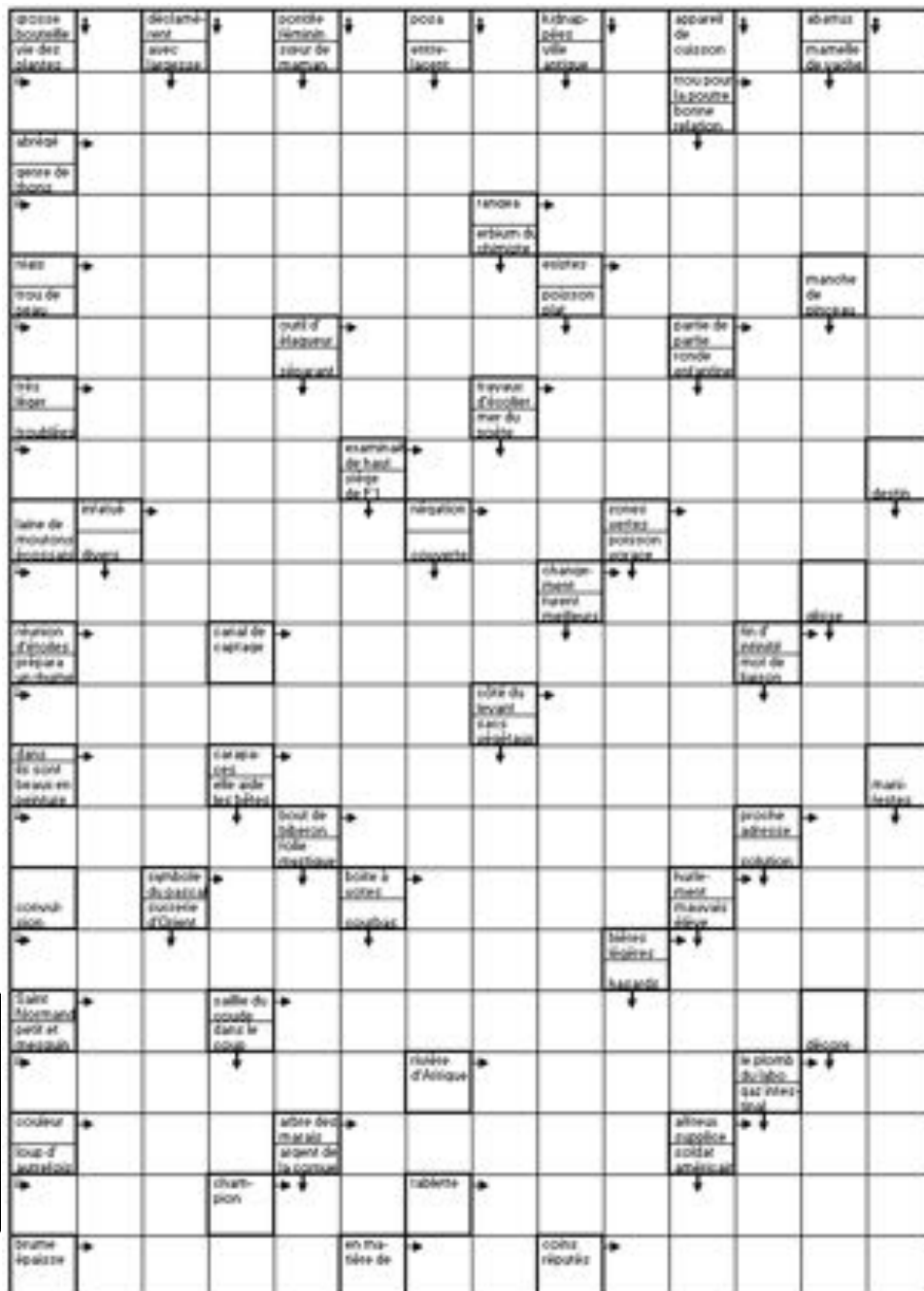
4	5	3	9	1	7	2	8	6
7	6	2	8	5	3	4	1	9
8	1	9	2	4	6	7	3	5
5	7	8	6	9	2	3	4	1
9	3	6	4	7	1	5	2	8
1	2	4	5	3	8	6	9	7
2	9	7	3	8	5	1	6	4
3	8	5	1	6	4	9	7	2
6	4	1	7	2	9	8	5	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

1	7	5	4	3	2	9	6	8
9	8	3	6	1	5	4	2	7
6	2	4	7	9	8	3	5	1
4	3	8	2	5	9	1	7	6
2	1	9	3	7	6	5	8	4
7	5	6	8	4	1	2	3	9
5	6	7	1	2	4	8	9	3
3	9	1	5	8	7	6	4	2
8	4	2	9	6	3	7	1	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés



5					7			2	9
6	4	3	8						
	9	7	4	5					
		2		1	6	9	5	7	
7	3				5	6	1	8	
1	5				9				
	6	4	1		3	7			
	2	5		7		1	8		
9	7		5		8				4

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

	5		3		1		9		
			7	2	8				
			4	5	9				
	6	9	1		2	5	4		
	2	1	9		5	8	6		
			5	1	7				
			2		6				
	7		8		3		5		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

7	4	1			3				
3			9						
6				8			3		
		8		1	5		7		
	2								
	9	7					2	4	
2			5	4					
8	1		7			2			
9	7			2	6	3		5	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
École	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Assistance pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Vendredi : de 18h à 19h

avec présence du Maire ou d'un adjoint

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les jeudis :

2, 9, 16, 23 et 30 Mai

6, 13, 20 et 27 Juin

Eco sacs :

Les mardis :

7 et 21 Mai

4 et 18 Juin



Déchetterie de la CCTLB – site de Baccarat

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS

54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

www.deuxvilledebaccarat.fr/dechetteries_des_particuliers

Nouveaux horaires d'ouverture annuels :

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h à 12h et 13h30 à 18h

dimanche et jours fériés : 9h à 12h

Fermé le jeudi

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,
les DASRI, les animaux morts, les éco-sacs
les extincteurs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCTLB pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thivillais. N'hésitez pas à nous contacter

Sorties

Cinéma de RAON :

- du 1^{er} au 7 : Avengers endgame ; Nous finirons ensemble.
- du 8 au 14 : Avengers endgame ; Nous finirons ensemble ; La lutte des classes.
- du 15 au 21 : Simetierre ; Fukushima, le couvercle du soleil ; Le roi et l'oiseau.
- du 22 au 28 : Aladdin ; Raoul Taburin ; Pokémon détective Pikachu.

Toute la programmation du cinéma de Raon l'Etape est à retrouver sur : www.cinematheatreraon.net

Cinéma de BACCARAT :

3 et 4 mai : Tanguy, le retour

10 et 11 mai : Le parc des merveilles

17 et 18 mai : Avengers : endgame

Jeudi 23 mai : Raould Taburin – **14h30**

Toute la programmation du cinéma de Baccarat est à retrouver sur : www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/

Agenda : A Baccarat

- 9 mai : Conférence sur le thème « La pollution atmosphérique », à l'Hôtel de ville, à 20h.
- 17 mai : Concert de « La Guériotte », à l'église St Rémy, à 20h30.
- 19 mai : Concert de mandoline, à la salle des fêtes, à 16h.
- 22 mai : Réunion publique CCTLB (PLUI), à la salle des fêtes, à 20h30.
- 25 mai : concert de guitare (école de musique), salle des fêtes, à 16h.
- Du 29 mai au 5 juin : Semaine du développement durable « Au fil des arbres ».
- 5 juin : Don du sang, à la salle des fêtes, de 15h à 19h30.
- Jusqu'au 14 juin : Exposition « Regards croisés », à l'Hôtel de ville, entrée libre.

Toute l'actu de Baccarat est à retrouver sur le site internet : www.ville-baccarat.fr/evenements/

À Raon L'Etape :

- du 10 mai au 10 juin : exposition "Babel et autres petites histoires", sculptures, dessins et installations d'Emmanuel Perrin, espace Émile Gallé.
- du 10 mai au 2 juin : à la médiathèque, exposition de poèmes en français et en allemand réalisés par Mme Pernin.
- du 13 au 19 mai : FESTIVAL DE LA POÉSIE 2019.
- du 14 mai au 15 juin : exposition de poteries d'"Archipel" dans les vitrines des commerces raonnais.
- le 18 : "Villes Vivantes" sur le marché dans le cadre de la revitalisation du bourg-centre ; théâtre "Côté Rimbaud" proposé par les "Amis Raonnais du Théâtre", 20h30, Halle aux Blés, 10 €, places en vente chez "Les Cho'Sûres d'Isa" ; concert "Cuivres... mais chants", 20h30, salle Jeanne d'Arc, Allarmont, entrée libre, chapeau.
- le 25 : "Semaine de la Forêt en Déodatie", de 14h à 18h à la scierie de la Hallière, Celles-sur-Plaine > visites guidées (14h30 et 16h30), vieux métiers, expo "Roues et rouages", maquettes sur le transport du bois, apiculture.

Retrouvez plus d'infos sur l'agenda de Raon L'Etape sur : www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites

Directeur de publication :

Viviane FETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY, Aurélie CHAPPUY,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME